

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2022

**Objet : Question parlementaire n° 6117 du 28 avril 2022 de Monsieur le Député Fred Keup
concernant « Aides à la presse ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 28 avril 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Communications et des Médias, du Ministre de l'Économie, de la Ministre des Finances et du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fred Keup.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre des Finances

(s.) Yuriko Backes